



Le C.P.A.S. d'Ecaussinnes recrute

## **Un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (catégorie pédagogique) bachelier(ère) / gradué(e)**

### DESCRIPTION DE LA FONCTION

Au sein du Service Insertion du C.P.A.S. d'Ecaussinnes, l'éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (catégorie pédagogique), assure notamment les tâches liées à :

- L'accompagnement de personnes fragilisées ;
- L'accompagnement / le coaching éducatif de personnes éloignées de l'emploi, durant la mise au travail ou la post-insertion ;
- L'accompagnement de Travailleurs sociaux dans certains types de démarches ;
- La mise en place et l'animation d'ateliers visant à l'insertion du public
- Etc.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT GENERALES

1. Etre Belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
2. Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
3. Jouir des droits civils et politiques ;
4. Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
5. Satisfaire aux lois sur la milice ;
6. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
7. Etre âgé de 18 ans au moins ;
8. Réussir un examen de recrutement.
9. L'agent doit satisfaire durant toute sa carrière aux conditions visées aux points 1, 2, 3 et 4 ci-dessus.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT SPECIFIQUES A LA FONCTION

- Etre titulaire d'un diplôme de Bachelier Educateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (catégorie pédagogique) ou être titulaire d'un diplôme d'études étranger, déclaré équivalent au diplôme susvisé ;
- Disposer d'un permis de conduire B ;

- Réussir un examen d'aptitudes consistant en une épreuve écrite et une épreuve orale visant à juger de l'aptitude des candidats à accomplir les tâches confiées. Pour réussir, les candidats doivent obtenir au moins 50 % à l'écrit et 50 % à l'épreuve orale. L'examen sera réussi si les candidats obtiennent au moins 60% des points sur l'ensemble de l'examen d'aptitudes.

### CONTRAT ET TRAITEMENT

L'examen est organisé en vue de procéder à l'engagement d'un éducateur(trice) dans les liens d'un contrat à durée déterminée du 28/02/2019 au 28/05/2019 pouvant déboucher sur un contrat de travail à durée indéterminée si la relation de travail s'avère satisfaisante pour les parties.

Avantages :

- La rémunération est fixée sur base de l'échelle B.1. ;
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 6,00 € ;
- Prime de fin d'année ;

### CANDIDATURES

Les candidatures écrites doivent parvenir à l'attention de Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du C.P.A.S. (9 Place des Martyrs – 7191 Ecaussinnes) au plus tard pour le **18 janvier 2019 à 12h00**, accompagnées des documents suivants :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du diplôme donnant accès au titre d'éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (catégorie pédagogique) ;
- Copie du permis de conduire B

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Christine KERMIS, Responsable du Service Insertion, par téléphone (067/49.32.62) ou par courriel : [christine.kermis@cpas-ecaussinnes.be](mailto:christine.kermis@cpas-ecaussinnes.be)

Pour le Centre,

Le Directeur général,

R.CHERENTI

La Présidente,

M. VAN PEETERSEN